



CFE-CGC Orange

Adresse postale : 10/12, rue Saint Amand - 75015 Paris

Tél : 01 46 79 28 74

E-mail : secretariat@cfecgc-orange.org

Réf. : PS/04/01/2024-04-18

Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques

95, avenue de France 75013 Paris

A l'attention de **Madame la Ministre
Amélie Oudera Castera**

Paris, le 18 avril 2024

Objet : Alerte sur les risques quant au déroulement des JOP 2024

Madame la Ministre,

La CFE-CGC Orange, 1ère organisation syndicale d'Orange et du Groupe, souhaite vous faire part des répercussions que la situation chez Orange et le comportement de ses dirigeants pourraient avoir sur le bon déroulement des Jeux Olympiques de Paris 2024.

Trois sujets majeurs de préoccupation :

- Une politique de réduction des coûts entraînant un effondrement de la qualité de la production de nos services,
- Une ambiance délétère induite par une politique de rétribution des personnels et qui mène à la baisse de leur pouvoir d'achat tandis que les dirigeants voient la leur augmenter,
- Un comportement socialement violent du DRH qui humilie tant les partenaires sociaux que les personnels qui se sont déclarés volontaires pour un renfort pendant la période des JO.

Réduction des coûts et plan de départ volontaire (délocalisation) chez Orange Business

L'accroissement du recours à la sous-traitance dans tous les métiers fragilise la stabilité et la continuité de nos activités, et expose nos personnels comme nos grands clients partenaires à des risques accrus. Les bassins d'emploi en région sont particulièrement touchés.

Nous nous interrogeons sur la quantité de main-d'œuvre mobilisable nécessaire pour soutenir les opérations pendant les Jeux Olympiques. Sera-t-elle suffisante ?

De fait, la politique de réduction des coûts (et non de recherche d'efficacité opérationnelle) paralyse les prises de décisions pour engager des dépenses pourtant souvent indispensables au bon fonctionnement de notre entreprise.

De plus, comme la presse s'en est fait l'écho, la Direction d'Orange Business s'est lancée il y a un an dans le déploiement d'un Plan de Départ Volontaire (PDV) de près de 700 personnes. L'administration du Travail vient d'en valider l'exécution.

Ce PDV n'intervient pas en raison d'un surcroît de main d'œuvre dans une activité en sensible régression, mais pour organiser une délocalisation des métiers relatifs aux SAV, aux incidents clients ou réseaux pour le marché entreprise à l'île Maurice, à Madagascar, en Inde... avec pour conséquences, une perte de compétences et d'expertise, primordiales.

Au-delà de la baisse de la qualité que cela engendre, à l'heure de l'accroissement des risques de cybersécurité, cette politique de délocalisation des données de nos clients laisse songeur.

Que le déploiement de ce PDV intervienne en pleine période de préparation des JO, générant désorganisation, surcharge de travail et stress (plusieurs suicides sont déjà malheureusement intervenus où la responsabilité de la Direction est clairement mise en cause), est irresponsable.

Cette même Direction, alertée, qui minimise les risques en prétendant que les personnes concernées ne sont pas impliquées dans les JO. Triste mensonge et erreur d'analyse qui ne prend pas en compte les effets de bords et les reports d'activités sur les équipes.

C'est la solidité de nos moyens, l'efficacité de notre organisation et notre capacité de mobilisation qui sont aujourd'hui en péril.

Un climat délétère : baisse du pouvoir d'achat sauf pour les dirigeants

Comment décrire le climat social actuel au sein d'Orange ?

Ce que Stéphane Richard avait patiemment reconstruit après la crise sociale ayant entraîné tant de suicides, crise sociale pour laquelle les anciens dirigeants ont été condamnés pénalement, a été mis à terre en deux ans.

La négociation annuelle des salaires s'est soldée par un échec patent. Depuis l'arrivée de Madame Christel Heydemann le pouvoir d'achat du personnel a baissé de près de 5%, et ce sans compter qu'aucune augmentation au titre de l'expérience acquise n'a été attribuée.

Cette année, alors que la participation et l'intéressement ont baissé de 10%, soit 1,5% du pouvoir d'achat, de façon surprenante, la part variable de Madame Heydemann a été attribuée à 100% et **tous les cadres dirigeants** se sont vu attribués la totalité des actions gratuites au prétexte « d'objectifs atteints ».

Cette captation des richesses par quelques-uns n'est ni acceptable ni acceptée par le personnel.

Pire encore, la Direction vient d'annoncer l'augmentation de 50% de l'enveloppe des actions gratuites pour les cadres dirigeants et entend renégocier l'intéressement à la baisse.

Un DRH irresponsable qui humilie les partenaires sociaux et les personnels volontaires

Les JO imposent le déploiement d'une organisation exceptionnelle pour qu'Orange puisse assurer ses engagements. C'est près de 700 personnes qui hors des activités concernées par les JO se sont déclarés volontaires pour venir en soutien de leurs collègues.

A la demande de la CFE-CGC Orange, une négociation a été ouverte pour définir l'accompagnement RH nécessaire pour ces personnels. Cette négociation a abouti à un accord signé par la seule CFE-CGC.

Mais alors que la DGT (Direction Générale du Travail) reconnaît à la CFE-CGC Orange une représentativité de 53,98% sur les salariés d'Orange dont la Convention Collective est des Télécoms, le DRH, Monsieur Vincent Lecerf, a refusé de valider l'accord. Refusant de surcroît de publier le résultat des

élections depuis le 16 novembre 2023 sur le périmètre de la Branche des Télécoms, il se fonde sur une autre représentativité de la CFE-CGC à 43,5% pour considérer l'accord comme non valable...

Si tel était le cas cependant, et conformément au Code du Travail, cela aurait malgré tout ouvert à la CFE-CGC la possibilité de recourir à un référendum dans les 30 jours après la signature de l'accord.

Mais le DRH a préféré prendre de suite une décision unilatérale aux modalités inférieures à celles négociés dans l'accord (pour faire comprendre – sic – qui était le chef) et affirmant un refus complet de négocier des primes pour les personnels dont l'activité était impactée par les JO.

Cela a immédiatement généré une fureur chez les personnels volontaires qui se voient privés d'une partie des primes, (indemnités pour la garde des enfants en cas de découchage, etc.), mais aussi des milliers de personnels impliqués dans l'exploitation des services d'Orange qui vont être utilisés pour les JO et qui espérait l'ouverture de négociations

Des risques opérationnels réels

Ce climat induit des tensions qui nuisent à la bonne préparation des scénarios pouvant se dérouler pendant les JO.

Sans entrer dans des considérations complexes, il convient à vos services de s'assurer que les risques suivants ont été identifiés et font l'objet d'un traitement adapté :

- que faire en cas de saturation du réseau ?
 - comment gérer les situations de crise encore plus élevées sur nos infrastructures ou celles de nos Grands Clients partenaires & sponsors des JOP, (attentats, cyber attaques...). A date nous constatons une absence de cellule de crise ?
 - comment pallier des temps de réparation non anticipés et trop longs pour les infrastructures internes
 - comment assurer des interventions ralenties et des déplacements entravés sur les sites JOP ayant subi des dommages ?
 - comment organiser les périodes de congés durant lesquelles les personnels qui pourraient venir en renfort exceptionnel seront difficilement mobilisables ?
 - comment assurer des plans de charges non anticipés suite à des interventions complexes, imprévisibles et nécessitant une parfaite coordination de tous les intervenants ?
 - comment assurer un temps de réaction et d'intervention d'acteurs en sous-traitance non sécurisés et non maîtrisés ?
- etc.

Dans ce climat délétère (et que les services de l'Etat dans le 92 ont qualifié de suffisamment préoccupant pour envoyer des cars de CRS afin de protéger le siège social des quelques manifestants s'insurgeant contre l'injuste répartition de la valeur), **nous sollicitons votre intervention auprès de la Direction d'Orange pour qu'elle revienne à une attitude plus responsable face au défi que représentent les JO ainsi qu'un rendez-vous auprès de vous et de vos services pour approfondir les enjeux inhérents à l'intervention d'Orange.**

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, en l'expression de nos salutations distinguées.

Patrice Seurin



Michel Rezk



Copie :

- Monsieur Darmanin, Ministre de l'Intérieur
- Monsieur Bruno Lemaire, Ministre de l'Economie et des Finances